

## 2 Politique

Élections couplées 2018/Commune de Libreville/2e arrondissement

## Jean Eyeghe Ndong non partant



Photo : Wilfried MBINAH

L'ancien Premier ministre, Jean Eyeghe Ndong, réitérant sa non-participation aux locales et législatives couplées...



Photo : Wilfried MBINAH

... devant ses partisans et sympathisant venus nombreux l'écouter.

LLIM

Libreville/Gabon

**L'opposant radical et sénateur sortant du deuxième arrondissement de la commune de Libreville l'a annoncé, hier, au cours d'un point de presse organisé à sa permanence politique sise au quartier Nkembo.**

**L'ANCIEN** Premier ministre du défunt Omar Bongo On-

dimba, par ailleurs sénateur du deuxième arrondissement de la commune de Libreville et principal allié de Jean Ping, Jean Eyeghe Ndong, a confirmé, hier, sa non-participation aux élections législatives et locales du 6 octobre 2018. Une annonce qu'il a faite lors d'un point de presse, animé à son "QG" de Nkembo.

S'il avait déjà déclaré qu'il ne prendrait pas part aux élections législatives, le suspens était, par contre,

resté entier pour les Locales. *"Comme pour les Législatives, je ne saurais prendre part aux Locales d'octobre prochain"*, a-t-il clairement déclaré. Le natif de Nkembo n'aura pas épargné, au cours de cette sortie, ceux qu'il a qualifié *"d'Anti-Eyeghe Ndong"*. Lesquels, selon lui, à travers les commentaires, laissaient dire au lendemain de l'annonce du jumelage des élections locales et législatives qu'il aurait été *"coincé"* ou

*"piégé"*. Ce, d'autant plus qu'il a dit considérer la politique comme une activité qui porte en elle des valeurs de patriotisme, de dignité, de justice, de morale et fait appel à la probité ainsi qu'à des convictions. *"L'activité politique ne peut se pratiquer sans une prise en compte des valeurs d'éthique et de sincérité"*, a-t-il clamé. Tout en indiquant que la *"constance"* est l'une des qualités d'un homme politique, M. Eyeghe Ndong s'est étonné

du changement de paradigme observé chez certains acteurs politiques de tous bords.

La sortie de cet opposant radical n'a fait que constituer la suite logique d'une précédente décision dans laquelle il affirmait ne pas prendre part aux Législatives de cette année. Laisant pourtant la porte ouverte aux Locales dont il détient un mandat. Comme dit ci-dessus, il ne saura donc pas se débiter face à l'équation du jumelage des

deux scrutins. Surtout qu'il avait appelé ses partisans à ne pas participer à la campagne de révision de la liste électorale.

La déclaration d'hier ne sera pas sans conséquence sur le terrain électoral. Car, elle laisse le champ libre à ses traditionnels adversaires, notamment le PDG, parti au pouvoir, qui ne devraient pas se faire prier pour récupérer les sièges à pourvoir et le leadership laissé désormais vacant.

## Département d'Etimboue/Omboue/PDS

## André Jacques Augand au front



Photo : D.R

André Jacques Augand prononçant son allocution.



Photo : D.R

Une vue du directoire du PDS.

RAD

Omboue/Gabon

**Entre autres adversaires, "l'ambassadeur" du Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS) de Me Séraphin Ndaot Rembogo croquera le fer avec Célestine Bâ Oguewa du Parti démocratique gabonais (PDG). Le combat s'annonce épique. Les autres candidats du PDS ont également été dévoilés.**

En séjour de 48 heures, dernièrement, à Omboue, dans le département d'Etimboue, le président national du Parti pour le développement et la soli-

darité sociale (PDS), Me Séraphin Ndaot Rembogo, accompagné notamment du vice-président, Joël Pono Opape, en a profité pour présenter aux populations de la localité, les principaux candidats qui défendront les couleurs de sa formation politique aux élections couplées (Législatives et Locales).

Ainsi donc, André Jacques Augand a été positionné aux élections législatives, dans la bataille pour le contrôle du premier siège dudit département (commune d'Omboue et lagune Nkomi). Il devra affronter, entre autres adversaires, la candidate du PDG, par ailleurs député sortant, Célestine Bâ Oguewa. Un



Photo : D.R

Quelques militants locaux du parti de Me Ndaot présents à la manifestation.

combat que d'aucuns qualifient déjà d'épique. Tant, de part et d'autre, il y a des atouts et des arguments à

faire valoir. Augustin Ntchani a été aligné dans le deuxième siège, canton lagune

Ngowé où il tentera de déboulonner André Jules Reteno Y'Ombénontory, élu national sortant sous la bannière du parti au pouvoir.

Pour sa part, Jean Mambana ira à la conquête du troisième siège, canton Rembo-Nkomi. Il sera face, en attendant de connaître les autres candidats, à Jean-

Norbert Manguima du PDG. La liste du conseil départemental d'Etimboue sera, elle, conduite par Jean-Baratier Digondi. Au PDS on ne cache pas l'ambition de tout mettre en œuvre afin que la "vague Orange" submerge le département d'Etimboue, et brise de fait l'hégémonie du PDG.

## PDG/Commission de discipline

## • Exclusion de sénateur du département de la Lolo-Bouenguïdi

SÉNATEUR du Parti démocratique gabonais (PDG) au département de la Lolo-Bouenguïdi (Koula-Moutou), dans la province de l'Ogooué-Lolo, Félicien Moudiondze, a été exclu, hier, des rangs du PDG *"pour complicité et intelligence avec l'adversaire"*. L'annonce a été faite par le président de la Commission de discipline du PDG, Guy Benjamin Ndounou. Nous y reviendrons.